

ATELIERS DE RÉFLEXION

# TRAVAIL SOCIAL: CHANTIERS OUVERTS

AVRIL-MAI 2023



[WWW.UNIFR.CH/TRAVSOC/FR](http://WWW.UNIFR.CH/TRAVSOC/FR)

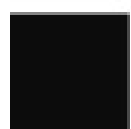
# ATELIERS DE RÉFLEXION

ORGANISÉS PAR LA

CHAIRE FRANCOPHONE  
DE TRAVAIL SOCIAL ET  
POLITIQUES SOCIALES

**UNI**

**FR**



17H15 - 20H00

CAMPUS MISÉRICORDE

SALLE 3000 A

Le travail social, une évidence aujourd'hui. Qui, en effet, oserait mettre en question son bienfondé ? Et pourtant, les débats sont loin d'être clos à son sujet. Il ne faudrait toutefois certainement pas imputer une telle situation à la jeunesse de ce champ d'activité. Ou alors, le travail social aurait découvert sans que nul ne le sache le secret de jouvence. Si les interrogations demeurent, c'est qu'il n'est pas si simple de saisir ce qu'est le travail social. Comment comprendre en effet ce travail qui serait plus social qu'un autre ? Et comment aussi, et surtout, en rendre compte ?

Si l'on examine les réponses apportées dans la littérature pour lever cette énigme, à de très rares exceptions près, elles se répartissent en deux directions, l'une privilégiant l'entrée par le qualificatif, l'autre par le substantif du syntagme travail social. Les premières ont tenté de délimiter l'objet qui, par sa singularité, qualifierait le travail social, ont essayé d'en déterminer les buts ultimes ou la fonction essentielle, ou bien encore se sont attachées à spécifier la valeur fondamentale qui en nourrissait son accomplissement. Les secondes se sont employées à rendre compte des pratiques professionnelles soit en dégagant les principes opératoires, soit en typologisant ou en quantifiant les tâches à remplir, soit en dressant un répertoire des règles d'action structurantes de l'activité. Mais, à chaque fois, les unes comme les autres se sont heurtées à un double obstacle, outre le fait d'avoir été souvent partiales (radicalement critiques ou profondément apologétiques). D'une part, elles sont toujours restées sectorielles, rendant compte d'un aspect ou d'une dimension particulière en faisant le pari de la synecdoque et, ainsi, de rendre compte de l'entier du travail social. D'autre part, elles ont, toutes, débouché sur un constat analytiquement voisin : la mise en avant du caractère indéterminé, pluriel, flou de la partie du travail social considérée. Autant dire que l'énigme demeure et même qu'elle prend de l'ampleur puisqu'elle a amené à considérer le travail social comme un objet paradoxal, un entre-deux analytique, une réalité protéiforme difficile à embrasser. En détournant la célèbre expression du philosophe écossais Walter Gallie, on peut en effet dire que nous avons affaire ici à une notion essentiellement contestée et nécessairement contestable, une notion profondément normative et donc fondamentalement indéterminée, pour tout dire indécidable, comme l'énonçait Yves Barel.

Les ateliers de réflexion proposés ne prétendent pas apporter une réponse définitive à ces interrogations. Au contraire même. Ils tiennent pour acquise la nature paradoxale du travail social, non seulement parce qu'il est doté d'un strabisme divergent constitutif qui l'oblige à faire tenir ensemble des dimensions *a priori* incompatibles, mais surtout parce qu'il est pour partie produit en situation. Sommé-e-s de s'ajuster aux contraintes de l'expérience des usagers et des usagères, les professionnel-le-s se doivent de construire leur propre posture dans l'interaction et accepter de ne pouvoir que faiblement anticiper le cadre de leur intervention. Et ce d'autant plus qu'il n'existe que de faibles régulations professionnelles collectives, peu de compétences codifiées partagées, pas de grammaire assurant aux intéressé-e-s de savoir quoi faire dans l'épreuve et de trouver les mots pour le dire, confrontant en ce sens inéluctablement les professionnel-le-s du travail social à un problème continu d'auto-conception de leur intervention en situation pour la rendre socialement significative et efficace. Ces ateliers se proposent ainsi d'examiner les défis récurrents ou émergents auxquels ces professionnel-le-s sont aujourd'hui structurellement confronté-e-s et avec lesquels, en l'absence de solution préformée à déployer, ils et elles doivent composer, bricoler, inventer des arrangements, trouver des compromis.

*"Tenir à tout prix une position intenable."*

*Michèle Cauletin*

## ATELIER 1: TRAVAIL SOCIAL, DES MÉTIERS IMPOSSIBLES

Si Sigmund Freud revenait, il ajouterait assurément aux trois métiers impossibles qu'il avait identifiés (gouverner, soigner, éduquer), celui de socialiser. Comment en effet fabriquer de la compétence à être membre quand, justement, l'expérience sociale des personnes auxquelles s'adressent les professionnel-le-s du travail social est marquée par le rejet, à tout le moins l'éloignement, des institutions et par la négativité des relations ? Qu'est-ce qu'accueillir des personnes aux limites, dans leurs dépendances et dans leur asocialité, et que fait-on dans le présent de la relation avec elles ? Une hospitalité aussi contrainte que vide, mais une hospitalité quand même ? Qu'est-ce qu'insérer quand on ne dispose pas du pouvoir d'agir sur le marché du travail et que l'on peut simplement entretenir la compétence et l'appétence au travail ? Un marché de dupe reposant sur une fiction partagée, mais une fiction vitale pour autant ? Qu'est-ce que prendre en charge des jeunes « intraitables » ? Les rééduquer ou les contenir ? Ou, simplement, tenter de les faire se prendre au jeu de la vie commune en s'attachant à leur permettre de devenir acteur de leur propre existence ?

AVEC

Jean-Christophe Contini, Jorge Pinho & Francis Vernède

*"Au nom de quoi agir sur Autrui ?"*

*Michel Autès*

# ATELIER 2: TRAVAIL SOCIAL, DES EMBARRAS AU QUOTIDIEN

Épreuves de professionnalité, trouble dans la relation, activité à caractère prudentiel, établissement de pactes, accompagnement non finalisé, inconditionnalité, toutes ces expressions, régulièrement entendues, pointent non pas tant un malaise ou un désarroi des professionnel-le-s que la nécessité qui est leur de devoir faire face à des situations complexes sur lesquelles il-elles-s doivent statuer afin de pouvoir intervenir. Mais, pour décider de quoi est fait le problème sur lequel il-elle-s doivent intervenir, il-elle-s ne sont pas seul-e-s ; il-elle-s doivent se coordonner avec d'autres acteurs et actrices en même temps que s'accorder avec les destinataires de leur intervention. Situation d'autant plus embarrassante qu'il n'existe pas de bonnes pratiques qu'il faudrait appliquer. Même la fin (aux deux significations du terme) de l'intervention et la légitimité du résultat atteint ne sont pas données *a priori* et font l'objet de transactions et de négociations. Sur quoi repose, en effet, une légitimité circonstanciée en même temps que transversale des pratiques professionnelles réalisées ? Alors qu'est-ce que faire quand on ne sait comment faire ?

AVEC

Sylvie Mezzena, Bertrand Ravon & Nathalie Zaccai-Reyners

MERCREDI 26 AVRIL 2023

*"How social will social work be ?"*

*Herbert Bisno*



## ATELIER 3: TRAVAIL SOCIAL, UNE ACTIVITÉ DISCRÉTIONNAIRE

Référentiels d'action, bonnes pratiques, nouvelle gestion publique, le travail social est-il soluble dans la rationalité gestionnaire ? Et si oui, le serait-il au prix de devenir à lui-même barbare ? Ou, au contraire, la nécessité qu'il a de prendre en considération des êtres en souffrance sociale et, en conséquence, sa centration sur le lien défait en font-elles une activité si singulière qu'elle échappe, par sa dimension clinique avant tout, à toute tentative de rationalisation programmatique ? Ou bien encore, n'aurions-nous tout simplement devant nous que l'exemplification des limites de la prescriptibilité du travail pour les métiers en contact avec le public et l'illustration de l'importance de l'agilité des professionnel-le-s pour parvenir à ajuster en situation leurs activités ? Mais jusqu'où cette discrétion des pratiques peut-elle être objectivée ? Jusqu'où aussi ne contrevient-elle pas à un traitement équitable des usager-ère-s en cherchant à produire un ajustement à chaque fois singulier et adapté aux particularités des situations et des personnes ?

AVEC

Jean-Michel Bonvin, Maryse Bresson & Didier Vranken

*"Le travail social reste constamment «travaillé» au cours de son histoire par des conflits d'orientation, quant à sa définition, son rôle et ses fonctions."*

*Lionel-Henri Groulx*

## ATELIER 4: TRAVAIL SOCIAL, VIEUX ENJEUX, NOUVEAUX PROBLÈMES

Le propre du travail social étant d'apporter des formes d'allègement à des situations individuellement éprouvées nées d'enjeux collectifs structurels appelés à se déplacer ou à se transformer en raison de dynamiques sociétales d'ordre politique, économique et culturel, les tentatives de réponses apportées sont logiquement appelées à connaître des réajustements réguliers en lien aux modifications sociétales. Mais, rappeler la nécessité de situer le travail social dans le contexte social, politique et culturel dans lequel il se déploie, doit s'accompagner, dans le même mouvement, du refus d'une lecture exclusivement historiciste. Le travail social est aussi doté de propriétés qui, à défaut d'être le fruit d'une essence profonde, n'en sont pas moins issus de sa propre histoire, des conflits qui l'ont animé, des contradictions qui l'ont traversé et des idéaux qui l'ont porté. Tous ces héritages, valeurs et pratiques, projets et méthodes, continuent à s'incarner, ou tout au moins à chercher à le faire, dans les différentes situations socio-historiques qu'il connaît. Rendre compte de ce qu'est le travail social revient en ce sens à saisir comment nouveau contexte et propriétés historiquement construites s'articulent pour donner forme à de nouvelles concrétisations du travail social aujourd'hui. En quoi le religieux, que la professionnalisation semblait avoir remis aux confins, signe-t-il son retour et doit-il être, aussi, considéré pour penser l'intervention auprès de (certains) publics ? Jusqu'où les Tic et, plus largement, la digitalisation de la société sont-elles une ressource pour l'intervention sociale et, *a contrario*, impactent-elles les difficultés d'accompagnement de certaines populations ?

AVEC

Faïza Guelamine, Anne Petiau & Barbara Waldis

*"Is social work a profession ?"*

*Abraham Flexner*

## ATELIER 5: TRAVAIL SOCIAL, UNE DISCIPLINE ?

Vieille antienne que celle du statut scientifique du travail social. Art ou science ? Objet, champ de pratique ou discipline académique ? Antique controverse puisque, dès l'origine ou presque, la malédiction d'Abraham (Flexner) a frappé : le travail social ne sera pas une profession tant qu'il n'aura pas d'objet propre, ni de corps théorique propre. On peut bien sûr discuter cet anathème. Et c'est justement ce qui est fait depuis des décennies. Et si l'académisation du travail social, quelque forme que celle-ci ait pu prendre, est devenue aujourd'hui une réalité institutionnelle, le chantier de son statut scientifique demeure. Les positions sont marquées en même temps qu'elles se répètent sans véritablement se renouveler : qui veut scientificiser le travail social en raison de sa singularité justifiant son appartenance à des sciences praxéologiques, qui rappelle que, comme l'éducation ou les soins, le travail social est un champ de pratiques différemment pris en considération par des sciences constituées, qu'elles soient juridiques, économiques, sociologiques, anthropologiques ou autres. Sans oublier bien sûr que, comme dans tout champ, les prises de position sont marquées par des enjeux de positionnement.

AVEC

Emmanuel Jovelin, Joëlle Libois & Stéphane Rullac

La Chaire francophone de Travail social et politiques sociales, c'est toute une histoire internationale et locale, commencée en 1991 avec une volonté d'analyser les pratiques et les politiques de manière objective, distanciée et critique, dans le respect de tous et de toutes,...

La Chaire francophone de Travail social et politiques sociales c'est encore

- des formations originales et scientifiques,
- des recherches,
- des publications,
- des collaborations avec des institutions...

La Chaire francophone de Travail social et politiques sociales c'est aussi

- des colloques,
- des journées d'études
- ou encore des manifestations en direction de la Cité.

Retenons, par exemple,

- le cycle annuel de conférences publiques,
- les Assises du social, en collaboration avec la Direction de la Santé et des Affaires sociales,
- les colloques et/ou journées d'étude sur la santé au travail,
- les journées d'études sur les politiques familiales, en collaboration avec Pro-familia,
- la Semaine de l'éthique,
- ...

Jean-Michel Bonvin, Université de Genève,  
jean-michel.bonvin@unige.ch

Maryse Bresson, Université Paris Saclay,  
maryse.bresson@uvsq.fr

Jean-Christophe Contini, Genève,  
jc.contini@bluewin.ch

Faïza Guelamine, Pôle accueil espace solidarité  
parisien, Paris,  
faiza.mahjoub@orange.fr

Emmanuel Jovelin, Conservatoire national des  
Arts et Métiers, Paris,  
emmanuel.jovelin@lecnam.net

Joëlle Libois, HES-SO Genève,  
joelle.libois@hesge.ch

Sylvie Mezzena, HES-SO Genève,  
sylvie.mezzena@hesge.ch

Anne Petiau, Centre d'étude et de recherche appli-  
quées, Buc,  
apetiau@seay.fr

Jorge Pinho, HES-SO Valais,  
jorge.pinho@hevs.ch

Bertrand Ravon, Université Lyon 2,  
bertrand.ravon@univ-lyon2.fr

Stéphane Rullac, HES-SO Lausanne,  
stephane.rullac@hetsl.ch

Francis Vernède, Fondation Abbé Pierre,  
Marseille,  
francis.vernede@gmail.com

Didier Vrancken, Université de Liège,  
didier.vrancken@uliege.be

Barbara Waldis, Université de Neuchâtel,  
barbara.waldis@unine.ch

Nathalie Zaccai-Reyners, Université libre  
de Bruxelles,  
nathalie.zaccai-reyners@ulb.be

# ATELIERS DE RÉFLEXION

Avec le soutien :

- du Fonds national suisse de la recherche scientifique,
- de l'Ambassade de France en Suisse,
- de l'Université de Fribourg, et plus particulièrement,
  - le Fonds du Centenaire de l'Université de Fribourg,
  - et le Fonds d'Action facultaire de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines.



**Entrée libre**

avec inscription préalable obligatoire

[severine.moll-lauper@unifr.ch](mailto:severine.moll-lauper@unifr.ch)

[tsps@unifr.ch](mailto:tsps@unifr.ch)

026.300.77.80/86

[www.unifr.ch/travsoc/fr](http://www.unifr.ch/travsoc/fr)